

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE BUIRE AU BOIS

Séance du vendredi 18 octobre 2019

Date de la convocation: 11/10/2019

Membres en exercice :
11

L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marie-José DUBOIS,

Présents : 9

Présents : Marie-José DUBOIS, Thierry BASCOUR, Roland REQUILLARD, Gery DESMONS, Fanny TONDEUR, Isabelle DEVOS, Claude DUBUS, Christian PETRE, Eric BRANQUART

Votants : 11

Représentés : Christian LOISON, Marie-Madeleine THEO

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Thierry BASCOUR

DE_2019_023 - Objet : PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN

OBJET : PROJET D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE BUIRE-AU-BOIS PAR LA SOCIETE NORDEX FRANCE.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la mairie a été contactée par la société NORDEX France, au sujet de la réalisation d'un parc éolien sur le territoire de la commune (ci-après « le Projet »).

Considérant que la société NORDEX France a précisé que des études de faisabilité du Projet (études de vent, acoustiques, environnement...) seront réalisées sur le territoire de la commune en vue de déterminer précisément le lieu d'implantation des éoliennes et les caractéristiques techniques de ce Projet ;

Considérant que l'ensemble des conseillers ont reçu avec leur convocation une note de synthèse rappelant l'ensemble des éléments essentiels du Projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 1 abstention (Monsieur Claude DUBUS) :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour la poursuite des études sur le territoire de la commune et engage la société NORDEX France à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du Projet (observations de terrain, études de règles d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact, analyse des possibilités de raccordement...) en vue de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation environnementale et de son dépôt ;

Le Maire,
Marie-José DUBOIS



RF
PREFECTURE D'ARRAS
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/10/2019
062-216201822-20191018-DE-2019_023-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____